## Audience au Ministère de l'Écologie

Colère des élus de Ville et Aéroport face au blocage du dispositif d'aide aux riverains en Ile-de-France

Une délégation d'élus franciliens (Roissy CDG – Orly) de l'association Ville et Aéroport a été reçue le 9 décembre par le cabinet du Secrétaire d'Etat aux Transports afin d'aborder la question brûlante du dispositif d'aide aux riverains autour des aéroports parisiens. Ville et Aéroport a vivement critiqué le blocage des aides permettant l'insonorisation des logements des riverains ainsi que la situation critique traversée par les entreprises du secteur. Elle demande à l'Etat de prendre des mesures exceptionnelles parmi lesquelles la proposition d'une contribution volontaire d'Aéroports de Paris aux côtés des compagnies aériennes.

## Critique de l'effet de ciseau provoqué par des décisions positives et négatives prises en 2013 et qui produisent leur plein effet en 2014

Des mesures positives et négatives ont été prises concomitamment en 2013, ce qui a provoqué un effet de ciseau qui n'a pas été anticipé. Les mesures négatives renvoient au plafonnement de la TNSA à 49 millions d'euros dans le cadre de la loi de finances 2014 ainsi qu'à l'arrêté de mars 2013 qui a revu à la baisse les tarifs de la TNSA des aéroports parisiens. Celles-ci ont été motivées par la mise en place du plan de compétitivité des transporteurs aériens. Sur ce point Air France a indiqué à Ville et Aéroport qu'elle n'avait jamais sollicité une baisse des recettes de TNSA. D'autre part, la révision des plans de gêne sonore des aéroports parisiens a augmenté le nombre d'ayant droits au dispositif (+ 45000 logements éligibles) et la prolongation de l'aide à 100% jusqu'au 31 décembre 2014 a été décidée.

Cliquez sur l'image pour accéder au document complet

